

Revenu des foyers d'agriculteurs

La pluri-activité se développe

Nathalie Delame, Inra-UMR économie publique, Insee,
Gérard Thomas, division Agriculture, Insee

La baisse du revenu agricole en termes réels entre 1997 et 2003 a renforcé le poids des revenus extérieurs dont disposent les foyers d'agriculteurs. Ces revenus extérieurs représentent 40 % de leur revenu total, qui atteint 26 000 euros en moyenne en 2003. Un foyer sur trois perçoit un revenu d'activité extérieure supérieur à un demi-Smic net.

La pluri-activité se développe, même si, pour la majorité des foyers, l'agriculture reste encore la seule activité. Elle est plus élevée chez les couples d'agriculteurs, parmi les jeunes et les foyers ayant des enfants. Elle est d'autant plus forte que le revenu agricole du foyer est faible. Elle est moins élevée dans le cas d'une exploitation agricole individuelle, et lorsque l'orientation technique de l'exploitation est exigeante en travail.

Les foyers d'agriculteurs disposent d'un revenu agricole tiré de l'exploitation sur laquelle un ou plusieurs de leurs membres travaillent. En 2003, le revenu agricole net des charges sociales du foyer s'établit en moyenne à 15 800 euros par foyer (tableau 1). Pour la moitié des foyers, le revenu agricole est négatif ou inférieur au Smic net (soit 11 600 euros en 2003) (graphique 1). La perception d'autres revenus corrige sensiblement cette situation puisque la proportion de foyers dont le revenu est inférieur au Smic net passe de 50 % à 30 %.

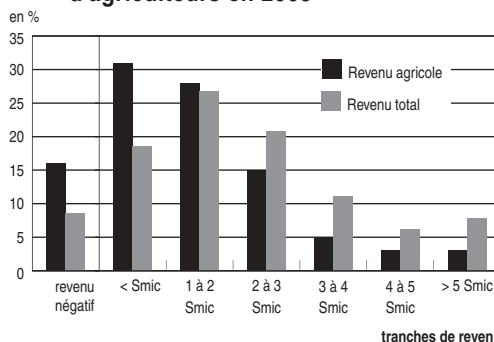
Après avoir progressé en valeur réelle entre 1991 et 1997 (cf. encadré), le revenu agricole des foyers d'agriculteurs (définitions) a subi une baisse continue de 1997 à 2003 (- 5 % en moyenne par an en valeur réelle). Toutefois dans la quasi-totalité des cas, les foyers d'agriculteurs disposent également de revenus extérieurs (tableau 2). Depuis 1997, ces derniers ont progressé de 5 % par an en valeur réelle, pour s'élever en moyenne à 10 400 euros. Au total, le revenu moyen d'un foyer d'agriculteurs

a diminué de 2 % par an en valeur réelle depuis 1997, pour atteindre 25 600 euros en 2003.

Un poids croissant des revenus non agricoles

Depuis 1997, les revenus non agricoles ont un poids croissant dans le revenu global des foyers d'agriculteurs et atteignent 40 % du revenu total en 2003. Leur composition reste en revanche inchangée. Les activités non agricoles (emploi salarié, bénéfices non agricoles) des foyers d'agriculteurs forment toujours la principale source de revenus extérieurs avec les deux tiers de ces revenus. Au premier rang figurent les salaires touchés par les foyers agricoles ; ils représentent 60 % du revenu non agricole et sont perçus par davantage de foyers qu'en 1997. Le salaire perçu est presque toujours inférieur à deux fois le Smic, les professions exercées à l'extérieur étant celles d'employé de la Fonction publique, de profession intermédiaire, d'aide ménagère. Des bénéfices non agricoles sont également déclarés par davantage de foyers mais leur poids dans le revenu non agricole ne progresse pas. En dehors des revenus d'activité, agricole ou non, les foyers d'agriculteurs touchent des revenus complémentaires. Les revenus de la propriété sont toujours les plus répandus

① Distribution du revenu des foyers d'agriculteurs en 2003



Le Smic net a été pris comme unité de référence pour la distribution du revenu agricole et du revenu global des foyers d'agriculteurs (Smic annuel net en 2003 = 11 600 euros). Le revenu agricole est cependant d'une nature différente d'un salaire : il s'agit d'un revenu mixte, rémunérant à la fois le capital de l'exploitation agricole et le travail des non-salariés de cette exploitation.

Sources : Insee, Scees, Direction générale des impôts.

(9 foyers sur 10) et leur poids dans le revenu non agricole reste stable par rapport à 1997. Toutefois la fréquence des revenus fonciers s'accroît : 41 % des foyers en perçoivent en 2003 contre 26 % en 1997. Cette progression traduit avant tout le développement des formes sociétaires, qui versent un loyer aux associés pour les terres en propriété que ces derniers mettent à la disposition de la société. En revanche, le montant moyen des revenus fonciers a reculé par rapport à 1997. Comme en 1997, un foyer sur dix dispose d'un revenu de remplacement (retraite, pension, rente viagère) qui représente en moyenne 9 % des revenus non agricoles. L'amélioration du régime de retraite agricole a contribué à l'augmentation de son niveau moyen, en hausse de 18 % en termes réels par rapport à 1997.

L'agriculture reste la seule activité pour la majorité des foyers

Pour la majorité des foyers d'agriculteurs, le revenu agricole reste le seul revenu d'activité significatif (tableau 3). C'est notamment le cas des agriculteurs célibataires, qui représentent un quart des foyers agricoles. Ceux-ci cumulent le handicap d'un revenu agricole plus faible que la moyenne et la quasi-impossibilité d'avoir une activité extérieure générant un revenu complémentaire.

La présence d'un revenu significatif d'activité non agricole (*définitions*) permet de distinguer deux grandes catégories de foyers d'agriculteurs : les foyers sont dits pluri-actifs quand ils disposent d'un revenu d'activité non agricole significatif, c'est-à-dire supérieur à un demi-Smic net, et mono-actifs quand leur revenu est purement agricole ou bien quand leurs revenus d'activité extérieure sont de fait très faibles, c'est-à-dire inférieurs à ce seuil (graphique 2).

Les foyers pluri-actifs ont un revenu purement agricole inférieur à celui des mono-actifs. Toutefois ils perçoivent un revenu extérieur qui, en moyenne, est supérieur à leur revenu agricole. Leur revenu global est ainsi nettement relevé : 70 % des foyers pluri-actifs ont un revenu total supérieur à deux Smic en 2003, alors que leur revenu agricole ne dépasse ce seuil que pour 20 % d'entre eux. Ainsi, grâce à l'apport de ce revenu extérieur, les foyers pluri-actifs disposent d'un revenu total qui dépasse nettement celui des foyers mono-actifs.

La faiblesse du revenu stimule la pluri-activité

La pluri-activité des foyers d'agriculteurs progresse : en 2003 un foyer sur trois est pluri-actif, contre un quart en 1997. Cette proportion est nettement plus forte dans le cas des couples d'agriculteurs.

Foyers d'agriculteurs individuels : progression régulière de la pluri-activité depuis 1991

L'analyse des revenus sur une période plus longue, de 1991 à 2003, nécessite une restriction du champ aux foyers d'agriculteurs professionnels individuels (*définitions*). La proportion des foyers individuels pluri-actifs a augmenté régulièrement depuis 1991 pour approcher le tiers en 2003 (tableau). De plus en plus souvent, le conjoint de l'exploitant agricole exerce une activité non agricole et ce, quelle que soit la spécialisation de l'exploitation. La fréquence des activités hors de l'exploitation progresse de 8 points ou plus pour la plupart des spécialités, mais l'élevage reste encore en retrait par rapport aux grandes cultures.

Les fluctuations du revenu agricole depuis douze ans ont été amorties par les autres sources de revenus. La diminution des revenus non agricoles entre 1991 et 1997 s'explique par une distribution différente de ces revenus. En 1997, les revenus d'activité extérieure, inférieurs à un Smic, sont plus fréquents qu'en 1991.

La perception d'un revenu foncier s'est développée sur toute la période. L'accélération entre 1997 et 2003 provient du développement des EARL, statut juridique qui permet au propriétaire, membre de la société, de mettre ses terres à la disposition de l'entreprise et de percevoir un revenu foncier. Mais dans le même temps, le revenu foncier moyen a diminué.

Évolution de la composition du revenu global de 1991 à 2003

indice 100 = valeur du revenu en euro 2003¹

	1991	1997	2003
Revenu agricole ²	100	134	95
Revenus non agricoles	100	90	117
dont revenu foncier	100	76	67
Revenu global	100	124	105
Part du rev. agricole	71%	77%	64%
Foyers déclarant :			
une activité extérieure	37 %	41 %	48 %
un revenu foncier	17 %	20 %	29 %

1. Toutes les valeurs monétaires ont été exprimées en euros constants 2003 à l'aide de l'indice des prix à la consommation, pour les rendre comparables.

2. Afin de limiter les fluctuations de résultats plus marquées sur les revenus agricoles que sur les autres revenus, le revenu agricole (RCAI) a été lissé : la valeur « 2003 » correspond à la moyenne des revenus de 2001, 2002 et 2003. De même, « 1997 » est calculé à partir des données de 1995, 1996 et 1997 et « 1991 » à partir des données de 1989, 1990 et 1991.

Source : Insee, appariement RICA-DGI.

1 Le revenu des foyers d'agriculteurs professionnels en 2003

Catégorie de revenus	Montant moyen par foyer en 2003 en euros	Foyers concernés en %	Répartition du revenu global en %	
			2003	1997
Revenu agricole	15 800	100	62	75
Revenu non agricole	10 400	94	38	25
Revenu total	25 600	100	100	100

Sources : Insee, Scees, Direction générale des impôts.

2 Les revenus non agricoles des foyers d'agriculteurs professionnels en 2003

Catégorie de revenus	Montant moyen par foyer concerné en euros	Répartition du revenu non agricole en %	Foyers concernés en %
Revenu non agricole	10 400	100	94
Revenus d'activité non agricole :	13 100	66	49
Salaires et indemnités chômage	12 700	58	45
Bénéfices non agricoles	8 600	8	9
Revenus de la propriété :	2 800	25	87
Revenus mobiliers	1 100	9	83
Revenus fonciers	3 150	13	41
Plus-values	5 100	3	5
Pensions et retraites	8 800	9	10

Sources : Insee, Scees, Direction générale des impôts.

La pluri-activité d'un couple d'agriculteurs repose le plus souvent sur l'exercice par le conjoint de l'agriculteur d'un emploi salarié à l'extérieur de l'exploitation. De plus en plus, le conjoint de l'agriculteur n'exerce aucune activité sur l'exploitation agricole.

Pour les couples d'agriculteurs, la fréquence de la pluri-activité dépend de plusieurs facteurs : certains relèvent des caractéristiques du foyer lui-même, comme l'âge moyen, les charges de famille, le revenu agricole ; d'autres expriment les caractéristiques de

l'exploitation agricole : orientation technique, statut juridique (*tableau 4*).

Ainsi la propension à la pluri-activité est d'autant plus forte que les individus sont jeunes : avant 50 ans, la moitié des couples sont pluri-actifs. Au-delà de cet âge la pluri-activité baisse fortement. Pour une tranche d'âge donnée, la pluri-activité augmente lorsque le revenu agricole est inférieur au Smic.

Les couples ayant des enfants à charge ont un niveau de pluri-activité plus élevé que ceux n'ayant pas de charge de famille. D'une manière générale, la pluri-activité des couples est d'autant plus fréquente que le revenu agricole est faible. Elle atteint 50 % lorsque le revenu agricole est négatif, contre un tiers lorsque le revenu agricole du couple est supérieur à deux Smic et demi. L'activité extérieure apparaît donc bien, au moins pour les foyers dont le revenu agricole est inférieur au Smic, comme une nécessité économique.

La pluri-activité est fréquente dans les exploitations de grandes cultures, de viticulture, de cultures permanentes (fruits) et d'élevage de bovins pour la viande. Elle l'est moins dans les autres systèmes de production, plus intensifs : productions hors-sol, production laitière, maraîchage, horticulture, polyculture-polyélevage. Les systèmes moins intensifs, ceux pour lesquels le calendrier ou l'organisation des travaux agricoles sont davantage saisonniers et moins contraignants, sont en effet plus propices à l'exercice d'une activité extérieure. À l'inverse, la traite quotidienne dans une

③ Fréquence de la pluri-activité en 2003

Catégorie de foyer	2003			1997
	ensemble	dont couples	autres foyers	
Pluri-actif	32	43	8	26
Mono-actif	68	57	92	74
Total	100	100	100	100

Lecture : 32 % des foyers sont pluri-actifs en 2003 contre 26 % en 1997. 43 % des couples sont pluri-actifs en 2003 contre 8 % pour les autres foyers (célibataires, divorcés, veufs).

Sources : Insee, Scees, Direction générale des impôts.

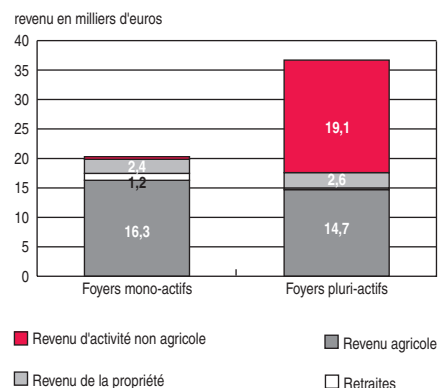
④ La pluri-activité est plus fréquente dans les exploitations extensives, pour des couples jeunes avec enfants

Facteur	Couples pluri-actifs	
	ensemble, en %	dont revenu agricole inférieur au Smic, en %
Ensemble des couples	43	47
Caractéristiques du ménage		
Âge moyen du couple		
≤ 30 ans	74	78
31 à 40 ans	55	59
41 à 50 ans	48	58
51 à 60 ans	29	37
61 ans et plus	2	5
Enfants à charge		
Un ou plus	51	59
Aucun	28	33
Revenu agricole du foyer		
< 2 900 euros	49	//
Entre 2 900 et 11 000 euros	46	//
Entre 11 000 et 18 500 euros	43	//
Entre 18 500 et 29 000 euros	40	//
Plus de 29 000 euros	37	//
Caractéristiques de l'exploitation		
Spécialisation agricole		
Grandes cultures	53	56
Bovins viande	51	61
Viticulture d'appellation	48	52
Fruits et cultures permanentes	47	53
Autre viticulture	45	40
Polyculture - polyélevage	41	45
Porcins, volailles	39	42
Maraîchage	37	31
Bovins lait	33	40
Ovins, caprins	32	32
Bovins lait et viande	26	50
Forme juridique		
Gaec	47	47
Autres sociétés	45	48
Exploitation individuelle	41	49
EARL	36	42

Lecture : 74 % des couples de moins de 30 ans sont pluri-actifs. Ce pourcentage s'élève à 78 % parmi les couples de moins de 30 ans dont le revenu agricole est inférieur au Smic.

Sources : Insee, Scees, Direction générale des impôts.

② Revenu 2003 des foyers mono-actifs et pluri-actifs



Lecture : le revenu global des foyers mono-actifs s'élève en moyenne à 20 300 euros. En moyenne le revenu agricole est de 16 300 euros, le revenu de la propriété s'élève à 2 400 euros et les retraites à 1 200 euros.

Sources : Insee, Scees, Direction générale des impôts.

exploitation laitière, contrainte particulièrement forte, illustre la difficulté pour un couple d'éleveurs d'avoir une activité extérieure salariée.

Les systèmes de production génèrent donc des contraintes techniques différentes quant à la disponibilité nécessaire pour exercer une activité à l'extérieur de l'exploitation. Néanmoins pour une spécialisation donnée, la pluri-activité a tendance à augmenter lorsque le revenu agricole est inférieur au Smic. C'est particulièrement net pour les éleveurs bovins (lait ou viande), les producteurs de fruits et les agriculteurs non spécialisés.

La forme juridique de l'exploitation influe sur le taux de pluri-activité : celui-ci est plus élevé dans les formes sociétaires (Gaec, SCEA, SA) que dans les exploitations strictement familiales (exploitations individuelles et certaines EARL). L'organisation du travail sur une exploitation ayant plusieurs exploitants associés est plus favorable à la libération d'une main-d'œuvre familiale lorsqu'elle est présente. La présence d'un salarié agricole sur l'exploitation joue dans le même sens et favorise la pluri-activité. Comme pour les autres facteurs, la faiblesse du revenu agricole accentue la propension à la pluri-activité dans un couple.

Sources

Les données sur les revenus des foyers agricoles sont issues d'un appariement entre les fichiers fiscaux (impôt sur le revenu des personnes physiques 2003, IRPP) et une enquête sur les exploitations agricoles professionnelles (Rica). La source fiscale renseigne sur les revenus non agricoles des foyers d'agriculteurs, hors transferts sociaux, les revenus agricoles étant mieux connus à travers le Rica. L'échantillon statistique contient 8 958 foyers fiscaux, représentatifs des 460 000 foyers

qui travaillent sur les 383 000 exploitations professionnelles.

Les bénéficiaires agricoles fiscaux n'ont pas été gardés pour estimer le revenu agricole, car 40 % des foyers professionnels sont imposés au régime du forfait agricole. Les revenus agricoles sont donc issus du RICA 2003. Ils sont appréhendés à partir du résultat courant avant impôt (Rcai), c'est-à-dire hors bénéfice exceptionnel, duquel on retranche les cotisations sociales personnelles du ou des exploitants.

Définitions

Foyer d'agriculteur professionnel : foyer d'agriculteur travaillant sur une exploitation dite professionnelle. Celle-ci a une surface supérieure à 12 hectares équivalent-blé et emploie l'équivalent d'une personne qui travaille au moins 75 % d'un temps plein. Les exploitations professionnelles représentent 60 % des exploitations agricoles, 90 % de la superficie agricole utilisée (SAU) et 95 % de la production agricole.

L'unité de référence est le foyer fiscal, comprenant l'ensemble des personnes qui font l'objet d'une déclaration de revenu unique à l'IRPP. Ce foyer diffère du ménage au sens habituel de l'Insee, qui désigne l'ensemble des personnes logeant dans la même résidence principale. Par exemple, les couples non mariés et non « pacsés » forment un ménage au sens de l'Insee, mais correspondent à deux foyers fiscaux.

Foyers d'agriculteurs professionnels individuels : foyers qui possèdent la totalité des parts sociales de l'exploitation sur laquelle ils travaillent. À une exploitation agricole correspond un seul foyer fiscal.

L'appariement entre Rica et données fiscales de 1991 portait uniquement sur les exploitations individuelles. L'introduction de formes sociétaires a élargi le champ des foyers d'agriculteurs individuels aux foyers dont un des actifs travaille sur une EARL (Exploitations agricoles à responsabilité limitée). Ces exploitations comptent souvent un seul associé ou bien un chef d'exploitation et son conjoint. Les foyers d'agriculteurs individuels représentent 66 % des foyers d'agriculteurs professionnels en 2003.

Revenu agricole : c'est un revenu mixte, à la fois revenu d'entreprise et revenu de ménage. Pour les exploitations individuelles, le revenu agricole net est affecté au foyer

fiscal correspondant. Pour les exploitations agricoles ayant une forme sociétaire, il est réparti entre chaque foyer d'associé exploitant au prorata de sa part déclarée dans l'enquête. Le revenu agricole provient essentiellement de l'activité agricole proprement dite, mais il peut inclure des produits d'activité annexe, telle que l'agritourisme ou la vente directe.

Revenus non agricoles : connus par la source fiscale, ce sont les montants déclarés par les foyers pour l'année 2003, au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Les revenus non imposables par nature ne sont pas pris en compte (allocations familiales, RMI...). Sont comptés comme revenus non agricoles :

- les salaires, traitements et indemnités des personnes composant le foyer ;
- les bénéficiaires industriels, commerciaux, et non commerciaux (professions indépendantes) ;
- les revenus de capitaux et de valeurs mobilières nets de déficits ;
- les revenus fonciers nets ;
- les plus-values ou moins-values, agricoles, mobilières ;
- les pensions, retraites et rentes viagères.

Foyer pluri-actif : foyer d'agriculteurs qui perçoit aussi un revenu d'activité extérieure (salaire, bénéfice industriel ou commercial, bénéfice non commercial) au moins égal à la moitié d'un Smic net annuel, soit 5 800 euros en 2003.

Foyer mono-actif : foyer d'agriculteurs sans activité extérieure, ou dont l'activité extérieure procure un revenu inférieur à la moitié d'un Smic net annuel.

Bibliographie

- « Principaux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2003 », *Agrreste, Cahiers* n° 2, avril 2005.
- « L'agriculture, installation et développement », *Synthèses*, n° 63 (2002), Insee.
- « La pluri-activité gagne du terrain », N. Delame, *Agrreste, Cahiers* n° 2, juin 2001.
- « Le revenu non agricole des foyers d'agriculteurs », *Insee Première*, n° 722, juin 2000.
- « La pluri-activité, un correctif aux inégalités du revenu agricole », J.-P. Butault, N. Delame, S. Krebs, P. Lerouillois, *Économie et Statistique*, n° 329-330, 1999, Insee.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Jean-Michel Charpin

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : R. Baktavatsalou,

C. Benveniste, C. Dulon,

A.-C. Morin

Maquette : THV

Code Sage IP061068

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2006



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES